

lui-même la différence entre une opinion plus commune et une opinion plus sûre et qu'il n'hésite pas à se prévaloir d'un sentiment plus large et moins sévère.

Au revoir donc

Ton ami reconnaissant.

LAUTREC.

L'Abaille.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 18 DECEMBRE 1879.

Concours de déclamation à la Société Laval.

(Suite et fin.)

" M. J. Bauset, sans avoir autant de perfection dans la voix qu'on aurait peut-être pu en désirer, sans avoir ce geste élégant et gracieux à la fois, que les délicats présentent à un si haut degré, a réuni cependant un ensemble de qualités tel que le comité n'a pas hésité un seul instant à lui décerner la seconde couronne. La poésie déclamée par M. Bauset offrait des difficultés sans nombre. Cependant l'orateur a su rompre avec la monotonie inhérente à la déclamation de toute poésie et a rendu avec expression et enthousiasme les sentiments de colère et de tendresse, de mépris et d'affection, de Brancovan, qui voit égorger devant lui ses trois fils par un cruel mahométan.

" Plusieurs orateurs se présentaient ensuite avec des qualités à peu près égales. Nommons avant tous les autres M. A. Létourneau et Paul Fiset. Le premier a un débit excellent, ses gestes sont expressifs et appropriés, nobles et élégants à la fois. Sans aucun doute, si M. Létourneau eût pensé à donner à sa voix un peu plus d'ampleur et de sonorité, s'il eût rendu son articulation plus énergique, il eût été le digne rival de M. A. Beaulieu, M. Paul Fiset, gesticule moins : son débit manquerait, croyons-nous, de variété. A le voir on se croirait en présence d'un de nos bons orateurs parlementaires : peu, très-peu de gestes. Mais, ce que M. Fiset cède à son rival de ce côté, il le gagne par une belle voix, une articulation nette et accentuée par un organe sympathique et flatteur. Les qualités des deux orateurs se contrebalancent jusqu'à un certain point, mais elles ne peuvent laisser le juge indécis, car au jugement de tous les auteurs, un bel organe, de la sympathie dans la voix, voilà la première qualité de l'orateur. D'ailleurs pourquoi ne pas dire que le morceau déclamé par M. Fiset était un discours parlementaire ? Ne pourrait-on pas voir là une excuse de la sobriété de son débit ? Voilà pourquoi M. Paul Fiset a été placé par le comité au troisième rang et M. A. Létourneau au quatrième.

" MM. E. Lapointe et H. Dick ont tous deux déclamé le même morceau. M. E. Lapointe a certainement beaucoup de mérite, et c'est avec plaisir que le comité lui reconnaît le droit à une couronne comme ses heureux rivaux. Ses gestes sont

vrais et dégagés. Sa voix agréable ne nous a pas paru avoir l'éclat et la conviction qu'on aurait désiré. Qui sait ? Les défauts du mémoire ont peut-être paralysé un peu notre ami. Toutefois M. Lapointe nous a donné une bonne déclamation que la Société a été très heureuse d'entendre. M. Dick, avec des gestes moins sûrs moins formés, a plus de voix, plus de chaleur et de conviction. M. Dick a certainement de l'avenir comme orateur, nul doute que sa voix forte et impressionnée ne puisse agir profondément sur une grande foule.—M. William Savarie a interprété une partie du discours de Mirabeau sur la contribution du quart. Ce morceau, ou plutôt cette improvisation extraordinaire, demandait une certaine dose de force, de puissance et de vivacité dans le débit. L'orateur se montra plein de feu et ses gestes, un peu brusques peut-être, semblaient appropriés au morceau. Une volubilité un peu trop grande d'après nous a peut-être nui à l'effet que l'orateur aurait pu produire. Mais la conviction avec laquelle a parlé M. Savary aurait forcé n'importe quelle assemblée législative à voter ce subside, cette contribution extraordinaire.

" Il serait injuste de n'avoir pas un mot de remerciement ni d'encouragement pour les autres concurrents. Cicéron a dit quelque part : "*Nascuntur poetae : fiunt oratores.*" Voilà la pensée que nous laissons en terminant à nos amis. C'est beaucoup pour eux d'avoir brisé cette glace qui paralyse infailliblement les premiers essais. La récompense que les circonstances leur refusent, ils l'ont déjà reçue dans l'heureux résultat qu'amène nécessairement le plaisir d'une difficulté vaincue, d'un obstacle renversé. Courage, leur dirons-nous au nom de tous, courage ! *Perge quo capisti : sic itur ad astra !*

" Comme vous pouvez le voir, MM. ce concours fait beaucoup d'honneur à notre société littéraire. Outre qu'il a répandu parmi les membres une émulation légitime et digne de louange, il a facilité à un grand nombre les premiers pas dans la carrière si belle et si glorieuse de l'éloquence. Il n'y a pas à en douter, maintenant que vous avez été initiés aux beautés qu'offre cette puissance merveilleuse, et que vous vous êtes enrôlés sous l'étendard de la renommée, vous n'abandonnez pas un art si digne de vos nobles facultés ; vous avancerez de plus en plus dans le chemin de la gloire et du succès. Enhardis par ces premiers exploits, vous pourrez dans un concours prochain, alors que vous serez l'interprète de vos propres sentiments et de vos propres émotions, monter avec plus d'éclat encore si c'est possible, ce que sont pour le succès, le travail et la bonne volonté.

" Messieurs, une société littéraire ne doit jamais rétrograder mais toujours aller de progrès en progrès. Après un concours aussi généreux et surtout après un encouragement aussi bienveillant, le "*talis ab incepto*" du poète doit être la

devise de tous les membres de la Société Laval. Oui, Messieurs, tous tant que nous sommes, efforçons-nous de continuer ce que notre excellente amie a bien voulu inaugurer parmi nous. C'est comme une nouvelle ère qu'elle ouvre pour notre Société, une ère de progrès et d'avenir. Alors l'Abaille pourra voir que l'encouragement qu'elle a donné à la Société Laval n'est pas demeuré stérile. Et nous, nous montrerons par là que nous l'avons comprise, et nous nous acquitterons dans la mesure de nos forces de l'immense dette de reconnaissance que nous avons contractée envers elle : reconnaissance que nous ne pouvons exprimer aujourd'hui que par des remerciements bien profonds et bien sincères."

Nouvelles locales.

Samedi, 3 janvier 1880, sera un jour de fête pour toute la ville de Québec et le diocèse tout entier. Ce sera le cinquantième anniversaire de la consécration sacerdotale de Mgr Cazeau. Nous croyons savoir que ce jour-là il y aura grande fête au couvent du Bon-Pasteur, œuvre de prédilection de l'illustre prélat. Pour tout le clergé la démonstration aurait lieu le huit, le jeudi suivant. On croit que la plupart des évêques de la province se rendront à Québec en cette circonstance, ainsi qu'un très-grand nombre de prêtres. Depuis cinquante-quatre ans Mgr Cazeau a consacré tout son temps au service du diocèse de Québec. Il est entré à l'évêché quelques mois avant la mort de Mgr Plessis.

Nos amis de la Petite Salle patinent comme des bienheureux depuis le commencement de l'hiver, les dernières pluies leur ont fait une glace de première classe qu'il ne s'agit plus que d'entretenir et de perfectionner.

A la Grand'Salle, la chose est plus difficile. Les difficultés à vaincre sont plus grandes. On a choisi pour faire la glace l'endroit de la cour qui est tout couvert de pierre concassée, destinée aux nouvelles constructions du Séminaire. L'eau passe à travers ces pierres, comme la flèche à travers l'air, et va se geler à six pouces au-dessous de la surface. C'est comme si on essayait de faire une glace sur le fond d'un panier. Mais le courage est à la hauteur des circonstances : on s'est organisé en club, en comité etc, on a élu président M. J. Barry, Vice-Président M. J. Bauset et Secrétaire M. A. Huot et les travaux avancent avec entrain et rapidité.

Société Laval.

L'heureuse composition que M. E. Verret nous a débitée, dimanche der-